



Traduire des contrats sans trahir le droit

Droits d'inscription

Membres et candidats à l'exercice : 80 \$

Étudiants inscrits : 40 \$

Membres de 65 ans et plus : 40 \$

Membres d'un organisme partenaire de l'OTTIAQ : 80 \$

Non-membres : 140,00 \$

M'inscrire



Description

La traduction de contrats impose un double défi au traducteur : être fidèle au langage juridique propre à la branche contractuelle tout en respectant la terminologie du domaine dont traite le contrat. En effet, les types de contrats sont légion et cette diversité est le reflet de notre société aux multiples facettes.

Dans le cadre de cet atelier d'« entrée en matière », nous prendrons connaissance de certaines notions juridiques fondamentales pour ensuite examiner deux dossiers judiciaires où le nœud du litige concernait justement l'interprétation de dispositions contractuelles dans les deux langues officielles. Sont également prévus quatre exercices pratiques commentés qui vous permettront de mettre la main à la pâte.

Formateur

Sébastien St-François, traducteur agréé

Titulaire d'un baccalauréat en arts spécialisé en traduction de l'Université Concordia et d'un certificat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, Sébastien St-François est traducteur en pratique privé depuis 1993 et agréé depuis 1999. Au fil des années, il a aussi enseigné en formation professionnelle, animé des cours en entreprise et occupé le poste de directeur général d'une entreprise montréalaise spécialisée en services d'édition. Ses principaux domaines d'expertise sont le droit, les contrats commerciaux, l'environnement, les relations industrielles et le tourisme. Au sein de l'Ordre, il a été mentor de 2005 à 2007 et agit occasionnellement comme ambassadeur.

